



EVALUER LES RISQUES PROFESSIONNELS DANS UN ORGANISME DE FORMATION

Rédiger son D.U.E.R

Nouveau

PROGRAMME

Préparer et engager la démarche EvRP

- Rappels réglementaires
- Notions de base sur les dangers et les risques
- Approche pluridisciplinaire et participative de l'EvRP
- Informations internes et externes pouvant être utilisées pour l'EvRP

Organiser dans son champ de responsabilité, la démarche d'EvRP dans son organisme de formation

- Les principales étapes
- La notion d'unité de travail
- Organiser la démarche

Identifier les risques en prenant en compte le travail réel

- Utiliser les informations sur les atteintes ayant déjà eu lieu
- Rappels sur les principaux risques dans un organisme de formation (TMS, RPS, risque routier...)
- Repérer les risques santé sécurité dans un organisme de formation à partir de l'analyse des situations de travail
- Choisir un système de notation et savoir l'utiliser
- Tenir compte des mesures de prévention existantes
- Rédiger le Document Unique d'évaluation des risques

Proposer des actions

- Proposer des actions touchant les domaines :
 - organisationnels
 - techniques et humains
- Prioriser les actions
- Proposer un document de synthèse
- La phase de décision

Mettre en oeuvre et gérer le suivi

- Gérer le suivi des actions
- Organiser la mise à jour

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

DATES

- 30 septembre 2021
- 01 février 2022
- 26 octobre 2022

ESPACE DE FORMATION

Paris-Montparnasse

DURÉE
1 jour

1060 € ht
repas inclus

RÉF. DUER

OBJECTIF

Donner aux participants la capacité de conduire et mettre en œuvre la démarche EvRP à leur niveau et de rédiger le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Connaître le cadre réglementaire de l'évaluation des risques
- Organiser et planifier la démarche d'évaluation des risques (EvRP)
- Maîtriser les notions de danger, de risque et de situation dangereuse
- Identifier les risques en prenant en compte le travail réel
- Rédiger le document Unique d'Évaluation des Risques en utilisant une méthode d'évaluation
- Proposer des actions de prévention
- Mettre à jour le DUER
- Définir son plan d'action, ses protocoles et son plan de continuité d'activité

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne en charge de l'évaluation des risques professionnels dans son établissement et de la rédaction ou la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

Culture prévention
et risques pro

Formation animée par :
JEAN-PAUL BERNADAT



- Consultant formateur en prévention des risques professionnels, sécurité, ergonomie
- 20 ans d'expérience terrain
- Habilité I.P.R.P

"Je vous propose de vous faire bénéficier de toute mon expérience en terme d'évaluation des risques. Dans cette formation, nous allons nous appuyer sur des cas pratiques et beaucoup de travaux de groupe."

Jean-Paul BERNADAT

PRÉ-REQUIS

Aucun

LES + DE VOTRE FORMATION C3S

Votre SUIVI PÉDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique assure un suivi individuel de l'apprenant. Elle vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions post-formation et le lien avec le formateur.

Votre FORMATION

Votre consultant est un expert de la prévention des risques et anime des formations depuis 30 ans. Habilité IPRP et certifié par le réseau prévention (CARSAT - INRS) formateur à l'Évaluation des Risques Professionnels

